



CENTRE DE FORMATION
DE L'ARTISANAT



VLC : Véhicule de Location avec Chauffeur

Délibération n° 542 du
25/01/1995

Objectif général

Obtenir une attestation de capacité professionnelle

Compétences acquises

- Connaître la réglementation en matière de location de véhicule avec chauffeurs
- Acquérir des connaissances métier dans le domaine des VLC appliqué à la Nouvelle-Calédonie
- Savoir calculer ses prix

Pour qui

Porteur de projet ou futur entrepreneur de VLC

Contenu de la formation

Partie théorique

- Règlementation
 - Historique
 - Le droit du transport routier de personnes
 - Le dispositif réglementaire actuel
 - La réglementation particulière aux vlc
 - Accès à la profession
 - Les conditions d'exploitation
 - Les conducteurs
 - Les véhicules
 - Les sanctions
 - La commission territoriale des transports routiers de personnes
- Calcul des prix
 - La composition d'un prix unitaire
 - Le cout des différentes charges (salaires, fournitures...)
 - La prise en compte des amortissements

Partie pratique

- Utilisation de l'application Excel pour le calcul des prix

Modalités pédagogiques

- Animation à l'aide de supports pédagogiques, d'échanges
- Un livret de formation est remis à chaque participant

Validation

- Test d'évaluation pour chaque module
- Obtention minimum de la moyenne à chaque QCM obligatoire pour demander le certificat d'aptitude entrepreneur de VLC auprès de la DITTT
- Remise d'une attestation de formation validant les compétences acquises

Lieux

- Centre de formation de l'artisanat à Nouville
- Antennes CMA (Koné, La Foa, Poindimié)

Prérequis

Obtention de l'accord de principe délivré par la DITTT suite à l'aval de la commission des transports

 16 heures – 2 jours

 7 h 30 / 16 h 30

 5 à 10 stagiaires

 35 000 XPF *
50 000 XPF

**Prix pour le chef d'entreprise artisanale*

Formateur

Professionnel expérimenté dans le domaine du transport et de la gestion d'entreprise.